



## **La villa Frederick-James : un élément emblématique du site patrimonial de Percé.**

Université Laval. Mémoire produit dans le cadre des consultations publiques entourant le projet de *Plan de conservation du site patrimonial de Percé*.

2015-10-27



## **1. Contexte**

Par le biais de ses activités de recherche et d'enseignement, l'Université Laval est présente depuis longtemps dans la grande région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. On pense notamment au professeur et ethnologue Luc Lacourcière qui a sillonné la région au milieu du 20<sup>e</sup> siècle pour recueillir une partie de ses fameuses Archives de folklore et d'ethnologie ou, plus récemment, aux activités de la Chaire multifacultaire de recherche et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine.

Avec la création en 2002 de l'École internationale d'été de Percé, puis l'acquisition successive de la maison Biard et de la villa Frederick-James<sup>1</sup>, l'Université Laval a désiré accroître sa présence dans la région, profiter du cadre exceptionnel de celle-ci pour bonifier son offre de formation et participer à la vitalité artistique de Percé. Malheureusement, le contexte budgétaire difficile avec lequel elle est actuellement aux prises fait en sorte que l'Université Laval a pris la décision, au printemps 2015, de fermer l'École internationale de Percé dont les cours étaient offerts à la villa Frederick-James. Depuis, ce bâtiment, qui nécessite des travaux d'entretien et de rénovation, n'a plus de fonction et n'est plus en lien avec la mission de l'Université Laval, soit l'enseignement et la recherche. Celle-ci doit donc s'en départir, mais pas à n'importe quelles conditions. Dans le respect des valeurs qui l'animent et en accord avec les objectifs poursuivis par la fondation Héritage Canadien, l'Université Laval est en effet soucieuse d'assurer la préservation de ce bâtiment dont l'importance patrimoniale, élément repère pour la région de la Gaspésie et même pour le Québec tout entier, n'est plus à démontrer.

## **2. Valeurs paysagères et emblématiques de la villa Frederick-James**

Construite vers 1888, l'historique de la villa Frederick-James est bien connu des résidents de Percé. L'attachement que ceux-ci y manifeste et la haute valeur patrimoniale de ce bâtiment sont indéniables. L'étude de caractérisation de l'arrondissement naturel de Percé, effectuée en 2006 par la Commission des biens culturels du Québec<sup>2</sup>, soulignait même que par sa : « localisation exceptionnelle sur les « hauteurs » du cap Canon, avec vue sur le rocher Percé », la villa Frederick-James constituerait : « la principale résidence patrimoniale de Percé » (CBCQ, 2006).

---

<sup>1</sup> La villa Frederick-James a été cédée à l'Université Laval par la fondation Héritage Canadien avec l'objectif principal d'assurer la préservation de cet important bâtiment patrimonial pour les générations futures.

<sup>2</sup> Maintenant le Conseil du patrimoine culturel du Québec.

En plus d'être un bâtiment doté de valeurs architecturales et patrimoniales certaines, les pratiques des résidents et des visiteurs de Percé (nombreuses photos, visites, représentations artistiques innombrables, etc.) semblent indiquer que la villa possède également des **valeurs paysagères et emblématiques** très fortes, incidemment les deux valeurs au cœur du projet de plan de conservation de l'arrondissement patrimonial de Percé présenté par le Ministère de la Culture et des Communications du Québec. Sans être en mesure de documenter de façon exhaustive ces valeurs de la villa Frederick-James dans le temps imparti pour la production du présent mémoire, les intervenants de l'Université Laval concernés par ce dossier tiennent néanmoins à les souligner. Une analyse plus poussée et la présente consultation publique permettront sans doute de donner toute l'importance requise à ce bâtiment, à sa préservation et à son éventuelle mise en valeur à l'intérieur de la version finale du *Plan de conservation du site patrimonial de Percé*.



**Figure 1** - La villa Frederick-James à la une du magazine *Contact* de l'Université Laval, printemps 2007.

### 3. Engagement de l'Université Laval

Dans le cadre de la présente consultation publique, l'Université Laval désire souligner le caractère exceptionnel de la villa Frederick-James et interpeller les acteurs régionaux et provinciaux du patrimoine, et plus particulièrement la ministre de la Culture et des Communications du Québec, afin de l'appuyer dans la recherche d'une solution durable à la préservation de ce bâtiment.

Dans la mesure de ses moyens financiers et dans le respect de sa mission, l'Université Laval s'engage à appuyer les efforts qui permettraient de préserver la villa Frederick-James pour les générations actuelles et futures, et ce, dans le respect des valeurs qui ont animé la création du site patrimonial de Percé en 1973.

*Référence* : Commission des biens culturels du Québec (2006). *Étude de caractérisation de l'arrondissement naturel de Percé*, 74 p.

*Crédits photo (page couverture magazine Contact)* : Marie-Andrée Doran, Université Laval